

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [bonneaun-csfl-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/fb17b772ad32cc651a9c6527>

Date d'obtention : 2025-04-02 21:10:30

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il s'agit d'une méthode qui vise l'encadrement et l'uniformisation des pratiques d'intervention en matière de sextage. Le guide permet une meilleure prise en charge de la victime et des autres acteurs impliqués puisqu'il donne des balises concernant les différentes étapes de la démarche pour les intervenants scolaire. L'un des objectifs de la trousse sexto est d'augmenter le sentiment de sécurité des jeunes et de les conscientiser par rapport aux conséquences de leurs actes en matière de sextage. Il s'agit d'une méthode d'intervention relativement simple à utiliser qui permet une meilleure prise en charge des victimes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation me permet de mieux m'outiller dans mes interventions lorsque je serai confronté à des cas de sextage. Je pourrai utiliser la démarche de la trousse sextos pour bien identifier l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue des situations auxquelles je pourrais être confrontés. La formation me permettra également de mieux réagir et à mieux soutenir les élèves qui seraient victimes.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

J'ai appris qu'il est important que l'élève se sente à l'aise de parler de ce qu'il vit et qu'il s'agit d'un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur chez les jeunes. De ce fait, il est important de les conscientiser à faire attention aux messages textes et au contenu qu'ils s'échangent entre eux sur le web et sur les médias sociaux. J'ai également appris qu'il est important de faire la différence entre un acte malveillant et un acte d'impulsivité, car ce n'est pas les mêmes enjeux qui poussent l'instigateur à agir.